



# FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

► BOURSE FORMATION  
DOSSIER DE SUBVENTION  
SAISON 2025/2026



# NOTICE D'UTILISATION BOURSE FORMATION 2025/2026

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'objectif du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) Formation est de développer les compétences de l'ensemble des acteurs du football. Pour ce faire, la Fédération souhaite les accompagner en cofinançant la formation des éducateurs, des dirigeants bénévoles ainsi que des permanents de clubs.

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les formations concernées par la bourse formation sont les suivantes :

Formations d'éducateurs dispensées par les ligues et l'IFF à destination des licenciés des clubs amateurs (Diplômes Fédéraux, BMF, BEF, DESJEPS, Formation Continue et certificats de spécialité)

**Le BEFF et le BEPF ne sont pas éligibles.**

Pour en savoir plus sur ces formations, se rendre sur le site [maformation.fff.fr](http://maformation.fff.fr).

Afin de pouvoir présenter une demande de cofinancement, le porteur de projet doit être :

- Soit un licencié de la FFF
- Soit un club amateur affilié à la FFF

**Les clubs souhaitant effectuer une demande devront justifier d'une démarche de labellisation en cours** (réalisation d'un autodiagnostic au minimum).

Un seul dossier peut être présenté par formation.

La demande doit être formulée pour une action de formation qui aura lieu au cours de la même saison. Aucune demande pour une action organisée lors d'une saison précédente ne pourra être étudiée.

Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois, OPCO pour les salariés des clubs (ex : AFDAS), ...)

Pour les formations continues d'éducateurs de Niveau 6, les stagiaires devront faire parvenir leur dossier avant le début de leur formation. Tout dossier arrivant au-delà de cette date ne sera pas étudié.

**ATTENTION : Les clubs à statut professionnel ainsi que les licenciés de ces clubs, ne sont pas éligibles à la bourse formation du FAFA.**



## CALENDRIER

|                                 | Envoi des dossiers aux IR2F par le club ou pour le stagiaire ou à l'IEFF                       | Validation des IR2F pour soumission du dossier à l'IEFF |
|---------------------------------|--|---|
| Diplômes fédéraux               | 30 jours après l'entrée en formation   | 60 jours après l'entrée en formation*                   |
| BMF et BEF                      | 31 octobre 2025  | 31 novembre 2025  |
| DESJEPS, BEF SHN, BMF Futsal    | 31 octobre 2025  |   |
| Formations Continue de Niveau 6 | 10 jours avant le début de la formation  |   |
| BMF & BEF Outre-mer             | 31 décembre 2025- si formation sur saison sportive<br>31 mars 2026 – si formation année civile |   |
| VAE Partie 2                    | Pas de limite*   | 1 <sup>er</sup> juin 2026                               |
| Justificatifs frais annexes     | 30 jours après la fin de la formation  |   |

\*Dans la limite du 1<sup>er</sup> juin 2026



## MODALITÉS DE FINANCEMENT

### ► CALCUL DU MONTANT DE L'AIDE

L'objectif du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) Formation est de développer les compétences de l'ensemble des acteurs du football. Pour ce faire, la Fédération souhaite les accompagner en cofinançant la formation des éducateurs, des dirigeants bénévoles ainsi que des permanents de clubs.

La **base de calcul de l'aide** est le **reste à charge** du porteur de projet après financements extérieurs (cf. paragraphe plan de financement projeté).

**À titre indicatif, l'aide attribuée ne pourra jamais couvrir la totalité du coût de la formation.**

Pour information, le calcul de l'aide au titre des frais d'hébergement, de restauration et de déplacement se fera selon le barème suivant :

| Formations   | Hébergement/Restauration<br>(plafond journalier)*      | Déplacements                          |
|--|--|---------------------------------------|
| Instituts Régionaux de Formation - IR2F                  | Pension complète : 50€/jour<br>Demi-pension : 15€/jour | <b>0,2€ X nbr de trajets X Km A/R</b> |
| Institut de Formation du Football - IFF (Clairefontaine) | Pension complète : 80€/jour<br>Demi-pension : 15€/jour | <b>0,2€ X nbr de trajets X Km A/R</b> |

**\*En aucun cas cela signifie qu'une aide systématique sera attribuée au porteur de projet. Cela signifie qu'au-delà des plafonds journaliers le delta ne sera pas pris en compte lors du calcul de la subvention.**

**Il n'est, par conséquent, pas possible d'obtenir 50€ ou 15€ par jour pour les formations IR2F ainsi que 80€ ou 15€ par jour pour les formations IEFF.**



## ► MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE L'AIDE

La FFF a mis en place la **subrogation de paiement**. Ainsi, l'aide obtenue au titre des frais pédagogiques est **directement versée** à l'organisme de formation.

Si le montant de l'aide est plus important que les frais pédagogiques, le solde sera versé au bénéficiaire sur son compte bancaire **sous réserve de la production des justificatifs de réalisation de l'action de formation (RIB, factures acquittées, autres justificatifs de frais)**.

En cas **d'arrêt** par le stagiaire de la formation sans raisons valables, **l'aide ne sera pas versée**. Le candidat ou le club devra alors payer l'ensemble du projet de formation. Si la formation est arrêtée pour des raisons professionnelles ou médicales, l'aide sera versée au **prorata**.

**Si au-delà de 30 jours après le dernier jour de formation, le bénéficiaire n'a envoyé aucun justificatif, l'aide sera annulée.**

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Toute demande de bourse doit obligatoirement être présentée à l'aide de ce dossier, ce document devant être rempli de façon **parfaitement lisible**.

Le porteur du projet constitue son dossier (en remplissant le dossier de subvention prévu à cet effet) et l'envoie par **mail** ou par courrier à **son organisme de formation** (cf. page 12 du dossier) qui après avoir validé l'accord de subrogation et donné un avis, transmettra celui-ci à la Commission Fédérale de Formation, chargée d'examiner la demande.

Cette dernière étudie alors le dossier et soumet sa proposition au Bureau Exécutif de la LFA, chargé d'entériner la décision.

Il est fortement recommandé aux postulants de conserver une copie intégrale du dossier (y compris des pièces jointes).

**EN CAS DE DOSSIER NON RECEVABLE**, une notification motivée de rejet définitif est adressée au porteur du projet, avec copie à l'organisme de formation concerné.

**EN CAS DE DOSSIER RECEVABLE**, une notification est adressée au bénéficiaire, avec copie à l'organisme de formation concerné.

*Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'IEFF à des fins de gestion des demandes de bourses formation. Elles sont destinées à l'IEFF. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à l'IEFF par courrier postal à l'adresse suivante : Institut de Formation du Football, application droits RGPD, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Nous vous invitons également à prendre connaissance de notre « Politique de Protection des Données Personnelles »*



# FOND D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

## BOURSE FORMATION / DOSSIER DE SUBVENTION 2025/2026

### PORTEUR DU PROJET\*

\*Le porteur du projet est le financeur de la formation. Comme indiqué dans la notice, il ne peut y avoir qu'un seul porteur de projet. Ce dernier recevra les mails inhérents au dossier.

#### Club :

N° Affiliation : |\_\_\_\_|\_\_\_\_|\_\_\_\_|\_\_\_\_|\_\_\_\_|\_\_\_\_|

Mail officiel du club (en majuscule) : .....

Téléphone : .....

Nombre total de licenciés : ..... Licenciés jeunes (U6 à U19) : .....

Nombre de licenciées féminines : .....

Personne référente du dossier : .....

#### OU

#### Stagiaire

### ÉTAT CIVIL DU STAGIAIRE

Madame

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail (en majuscule) : .....

### PROFIL STAGIAIRE

Partie à remplir par ou avec le stagiaire

Nom du Club : .....

N° Licence FFF : .....

Ligue régionale de football d'appartenance : .....

Etes-vous un ancien joueur professionnel ?

(Joueurs étant ou ayant été sous contrat professionnel)

OUI

NON

Catégorie et niveau de l'équipe entraînée : .....





## SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DU STAGIAIRE\*

*\*Attention, vous devez justifier la situation socio-professionnelle du stagiaire via des documents officiels (cf. page 12)*

Précisez votre situation actuelle :

**Salarié d'un club**

Temps complet       Temps partiel : .....h/par semaine

**Activité professionnelle en dehors du football :**

Précisez l'intitulé du poste : .....

Nom de l'employeur ou de votre entreprise : .....

Type de contrat :

Temps complet       Temps partiel : .....h/par semaine

**Demandeur d'emploi**

Date d'inscription : .....

**Etudiant**

Précisez les études suivies : .....

**Bénéficiaire du RSA**

Date d'inscription : .....

**Autres (ex : Retraité) :** .....

## PROJET DE FORMATION

Intitulé de la formation :

**BMF**     **BEF**     **DESJEPS**     **VAE** :     **Autres** : .....

Dates de formation : .....

Organisme de formation :     IFF     IR2F/Ligue : .....

Lieu de formation (Ville) n°1: ..... Nbr de jours : .....

Lieu de formation (Ville) n°2: ..... Nbr de jours : .....

Lieu de formation (Ville) n°3: ..... Nbr de jours : .....

Lieu de formation (Ville) n°4: ..... Nbr de jours : .....

**Total jours de Formation :** .....



## COÛT DE LA FORMATION

*Sans devis et/ou note explicative des frais pédagogiques ainsi que des frais d'hébergement/restauration, le dossier sera considéré comme incomplet.  
(Excepté pour les formations se déroulant à Clairefontaine)*

Frais Pédagogiques (sur présentation du devis de formation) : .....€

Frais Hébergement/Restauration (sur présentation d'un devis et/ou d'une note explicative) :

Modalité de séjour pendant la formation :

**Pension complète**

*(L'hébergement et la restauration du stagiaire se fait sur le lieu de la formation)*

**Demi-pensionnaire**

*(La restauration du stagiaire se fait sur le lieu de la formation et l'hébergement à son domicile)*

**Externe**

*(Le stagiaire séjourne et se restaure à son domicile)*

.....€

Déplacements\* :

Lieu de formation n° 1 ..... : 0,2 € X ..... (nb de trajets) X ..... (kms A/R) = ..... €

Lieu de formation n° 2 ..... : 0,2 € X ..... (nb de trajets) X ..... (kms A/R) = ..... €

Lieu de formation n° 3 ..... : 0,2 € X ..... (nb de trajets) X ..... (kms A/R) = ..... €

Lieu de formation n° 4 ..... : 0,2 € X ..... (nb de trajets) X ..... (kms A/R) = ..... €

+ Autres (précisez la nature de ces frais : ..... ) = ..... €

TOTAL A : ..... €

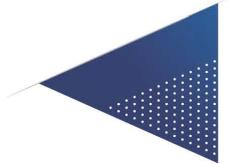
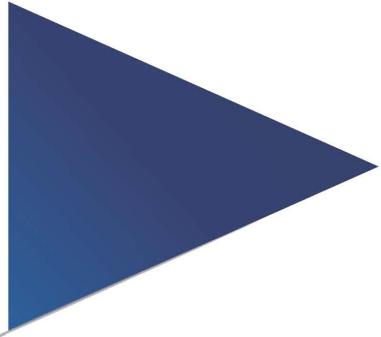
\* Exemple :

Ma formation se déroule à **Castelmaurou**, j'habite à **Montpellier**. Le trajet est de **250km**. L'aller-retour (A/R) est donc de **500km**. Mes frais de déplacements sont donc de  $0,2 \times 1 \times 500\text{km} = 100\text{€}$  + le péage à détailler dans « Autres » de  $24,60 \times 2 = 49,2\text{€}$ . Mes frais totaux sont donc de **149,2€**.

J'indique le **nombre de trajets aller-retour** que je dois effectuer pour me rendre à ma formation sans compter le positionnement, les tests de sélection et le renforcement. La FFF se réserve le droit de modifier les frais de déplacements indiqués.

Pour les stagiaires venant de **Corse** et d'**Outre-Mer** et suivant une formation en **métropole**, les frais de déplacements doivent être calculés à partir du coût d'un billet d'avion en classe **économique** multiplié par le nombre de semaine de formation.

Observation :



## PLAN DE FINANCEMENT PROJETÉ

### Aide Obtenue :

**OPCO** (AFDAS,...) demande **obligatoire** pour les salariés de clubs : .....€

*Merci de nous faire parvenir une notification d'accord ou de refus de la part de votre OPCO.*

**Pôle Emploi** : demande **obligatoire** pour les demandeurs d'emploi : .....€

*Merci de nous faire parvenir une notification d'accord ou de refus de la part de Pôle Emploi.*

**Ville** : .....€

*Merci de nous faire parvenir une notification d'accord ou de refus en cas de demande.*

**Département ou Région** : .....€

*Merci de nous faire parvenir une notification d'accord ou de refus en cas de demande.*

**LFP** : .....€

*Cette aide est destinée aux stagiaires ayant signé un contrat de joueur professionnel durant leur carrière.*

**Autres (ex : CPF...)** : (précisez : ..... ) : .....€

**TOTAL B** : .....€

**RAPPEL** : Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi, OPCO pour les salariés des clubs, ...)

*Sans ces documents, votre dossier sera considéré incomplet et ne sera pas étudié par la Commission Fédérale de Formation.*

**Coût restant à la charge du porteur du projet** : .....€      **TOTAL A -TOTAL B =** .....€



# ACCORD DE SUBROGATION

**Obligatoire**

Je soussigné(e), ..... , **porteur du projet** de formation, autorise la Fédération Française de Football à verser **directement** à l'organisme de formation compétent l'aide qu'elle m'a attribuée au titre des **frais pédagogiques**.

Fait à .....

Le .....

**Signature du porteur de projet :**  
(Rajouter le Cachet si porteur de projet « Club »)

**Signature de l'organisme de formation :**



# AVIS ORGANISME DE FORMATION

**Avis à compléter par l'organisme de formation (IFF ou IR2F)**

Date de réception du dossier : \_\_\_\_\_

Stagiaire : .....

Formation : .....

Financement : Contrat (Stagiaire) Convention de formation (Club)

Nombre de jours de formation (hors test de sélection, positionnement et certification) : .....

**Pour une demande avec un porteur de projet club, merci de compléter la partie suivante :**



## AVIS FAVORABLE

**Signature et cachet de l'organisme de formation :**





## Pièces justificatives indispensables à l'instruction du dossier :

Le dossier de subvention **dûment rempli**

Document justifiant le **statut professionnel du stagiaire** :

- Pour un **salarié** : Copie du Bulletin de Salaire de moins de 3 mois **OU** Attestation employeur.
- Pour un **travailleur indépendant** : joindre un document justifiant votre situation.
- Pour un **demandeur d'Emploi** : attestation Pôle Emploi de moins de 3 mois
- Pour un **étudiant** : Certificat de Scolarité
- Pour un **bénéficiaire du RSA** : Relevé de situation de moins de 3 mois
- Pour un **retraité** : Attestation de retraite

**Devis** des Frais Pédagogique ou du contrat/convention de formation

**Devis** de l'Hébergement/Restauration (sauf pour un stagiaire séjournant au CNF de Clairefontaine)

Copie des demandes de co-financement externes **et** leurs réponses (OPCO, Pôle Emploi, etc.)

Relevé d'Identité Bancaire (**RIB**) du porteur de projet

**Tout dossier incomplet ne sera pas étudié  
par la Commission Fédérale de Formation**

Merci de transmettre par **mail** (ou par courrier) le dossier selon les cas suivants à :

| Formations   | Organisme de formation  |
|--|---|
| Diplômes Fédéraux, BMF, BEF, VAE BMF-BEF (partie 2),<br><br>BEF SHN, BMF Outre-Mer, BMF Futsal<br>Certificats Spécialités (ex : CEGB...)<br>Formations continues de niveau 6 | <b>IR2F / Ligue Régionale<br/>de Football</b>                                 |
|  | <b>IFF / CNF Clairefontaine</b><br>Domaine de Montjoye - 78120 Clairefontaine |

Date : \_\_\_\_\_

Signature du porteur du projet :  
(Rajouter le Cachet si porteur de projet « Club »)





# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

---

87, boulevard de Grenelle - 75738 Paris Cedex 15  
Tél. : +33 (0)1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73

 [www.fff.fr](http://www.fff.fr)  
[www.maformation.fff.fr](http://www.maformation.fff.fr)